Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1937)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

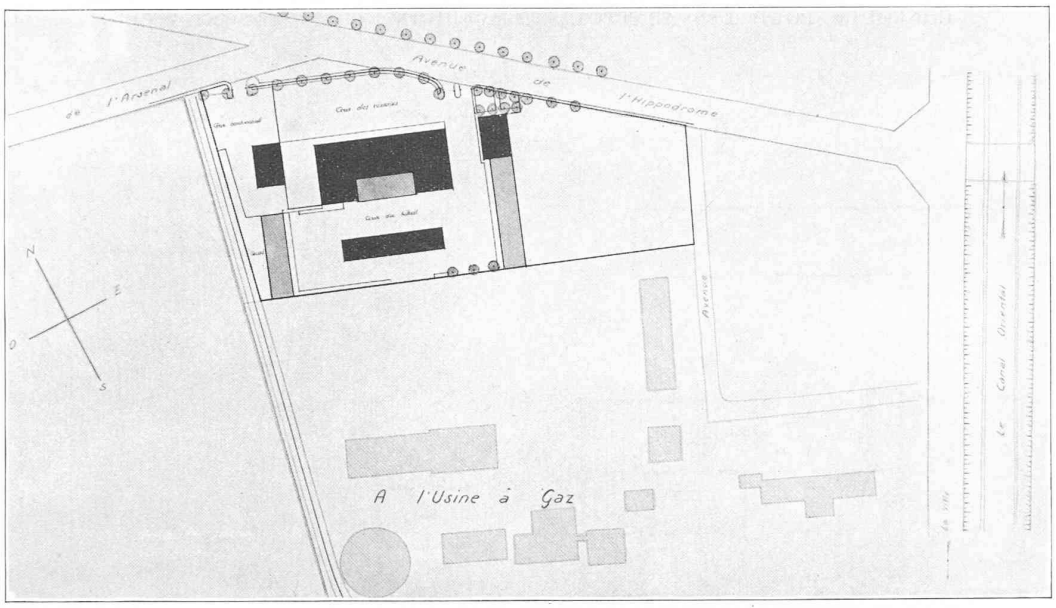

CONCOURS
POUR LES ABATTOIRS
D'YVERDON

Ier prix :
projet « Toréador », de
M. *L. Genoud*, architecte,
à Nyon.

Plan de situation. 1 : 2000

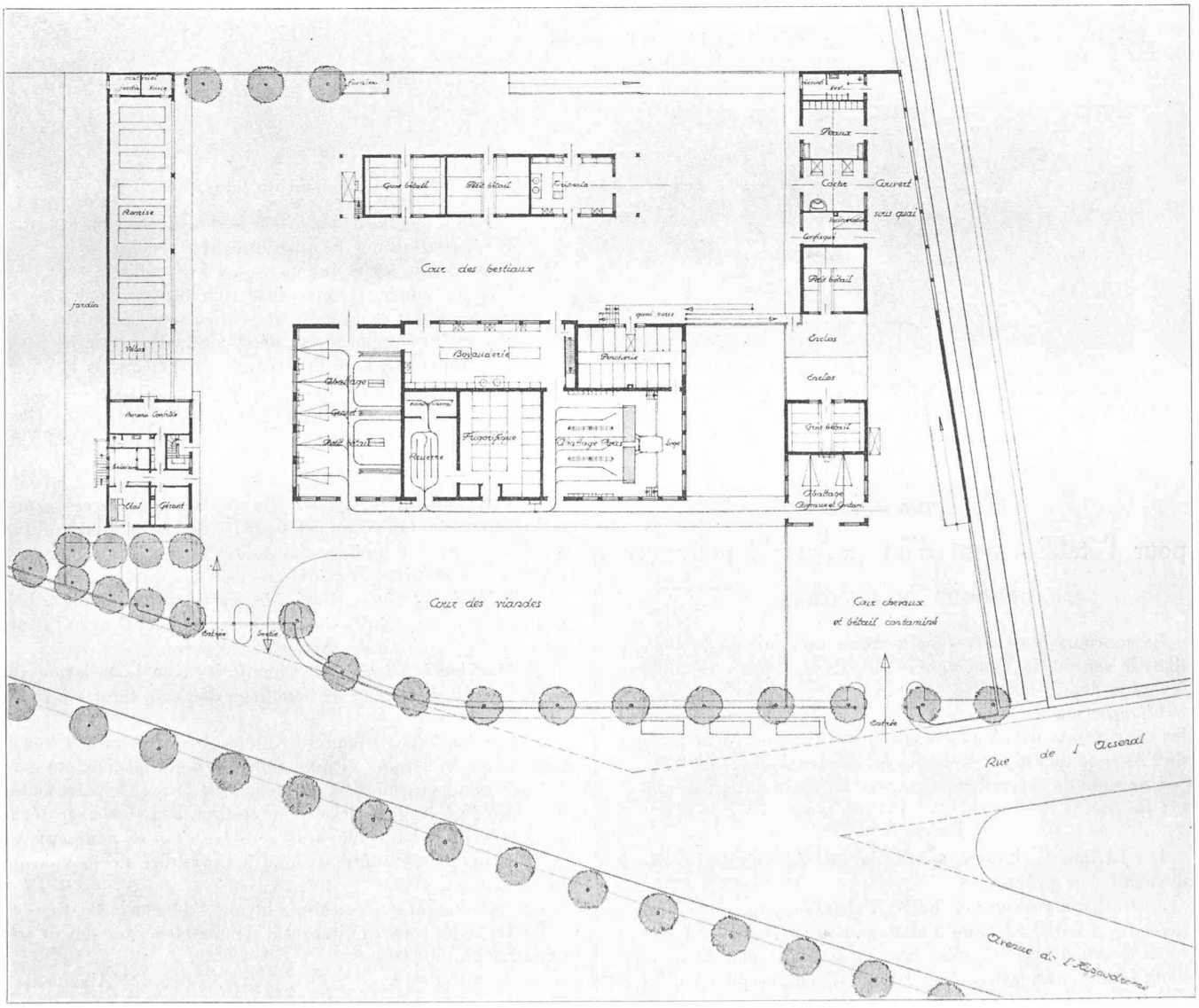

Plan d'ensemble. — 1 : 600.

CONCOURS POUR LES ABATTOIRS D'YVERDON

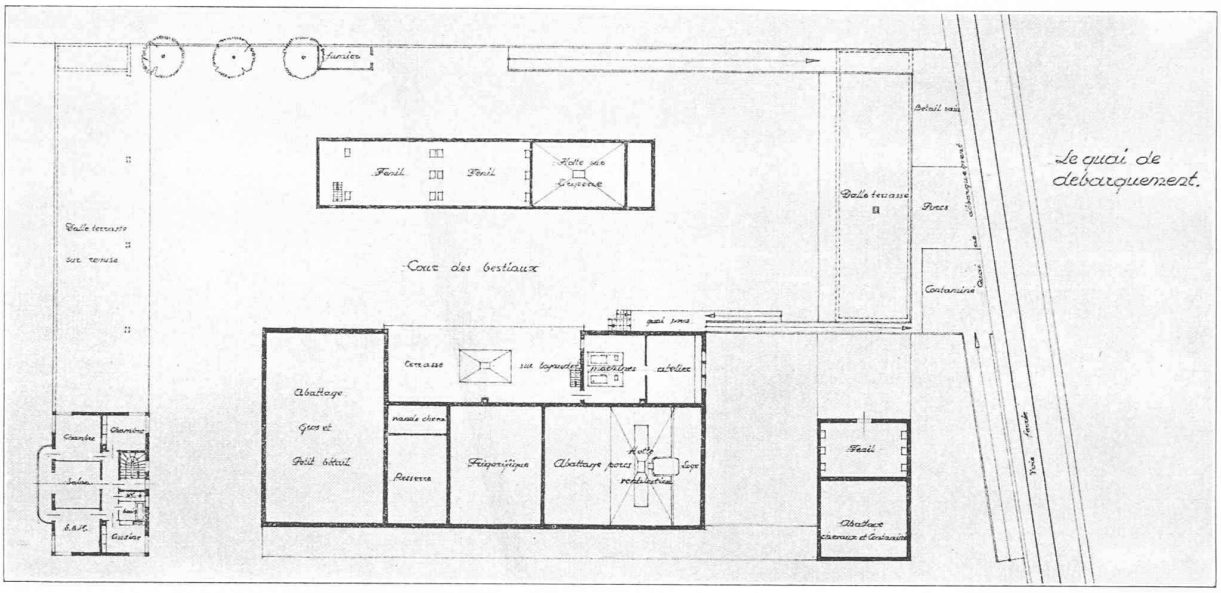

Plan de l'étage. — 1 : 600.

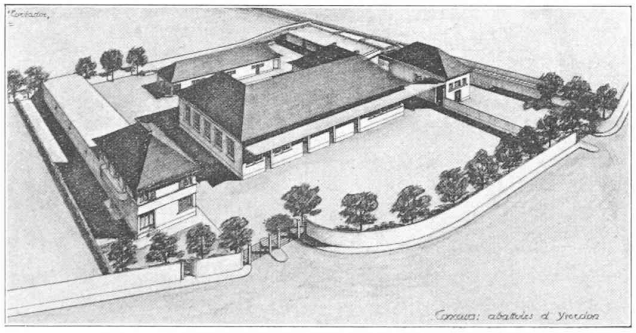

Ier prix : M. *L. Genoud.*

Jugement du jury :

Bonne composition générale. La disposition et la répartition des bâtiments et des services sont claires, simples et judicieuses. La circulation est bien ordonnée. Bonne séparation du service des contaminés ; un passage de service sous la rampe d'arrivée des porcs est nécessaire. Le vestiaire est trop éloigné de l'entrée et mal placé sous la porcherie.

Concours d'idées pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs à Yverdon.

Ce concours était ouvert aux architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud depuis plus de cinq ans ou établis à Yverdon depuis au moins un an.

L'emplacement prévu pour les nouveaux abattoirs et dont les concurrents devaient étudier l'utilisation, est situé au sud de l'Avenue de l'hippodrome et à l'est des Ateliers *CFF*.

Une voie de raccordement au réseau de la gare d'Yverdon est prévue.

PROGRAMME.

Les bâtiments, locaux et installations énumérés ci-dessous devaient être prévus :

a) *Halles d'abatage* : 1 halle d'abatage pour gros bétail (avec 3-5 treuils) ; 1 halle d'abatage pour petit bétail (veaux, moutons, chèvres) ; 1 chambre de ressuage commune aux deux halles susmentionnées ; 1 halle d'abatage pour chevaux et bétail contaminé ou suspect ; 1 halle d'abattage des porcs. Un agrandissement de toutes ces halles devra être possible.

b) *Installations frigorifiques.* Les emplacements de ces installations, de même que la place pour les appareils à produire le froid, devaient être prévus. Cependant ces installations ne seront pas construites immédiatement.

c) *Triperies et divers.* 1 triperie avec locaux annexes. Locaux pour sous-produits de la boucherie. 1 local avec installation de destruction de parties de cadavres.

d) *Machinerie, chaufferie.* Chaufferie avec installation de chauffage des locaux et de chauffage de l'eau. Soutes à charbon.

e) *Ecuries.* 1 écurie pour 10-12 têtes de gros bétail ; 1 écurie pour le petit bétail : veaux, chèvres, moutons (25 pièces) ; 1 écurie, respectivement 1 enclos pour le gros et le petit bétail contaminé ; 1 étable à porcs pour environ 30 bêtes, avec dégagement vers la halle d'abatage. — Les écuries pour gros et petit bétail devront être situées à proximité de la voie de raccordement.

Locaux communs : vestiaire, lavabo, douches, W.-C.

Le devis des constructions et des installations ne devait pas dépasser Fr. 400 000.

(*A suivre.*)

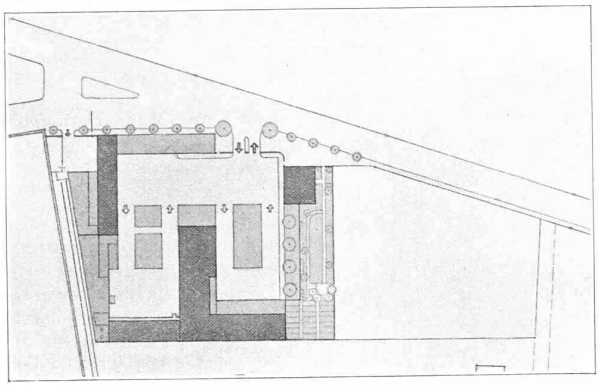

CONCOURS POUR LES ABATTOIRS D'YVERDON

IIe prix : projet « 1937 »,
de M. *H. Decoppet*, architecte, à Yverdon.

Plan de situation. — 1 : 2000.
Plan général. — 1 : 600.

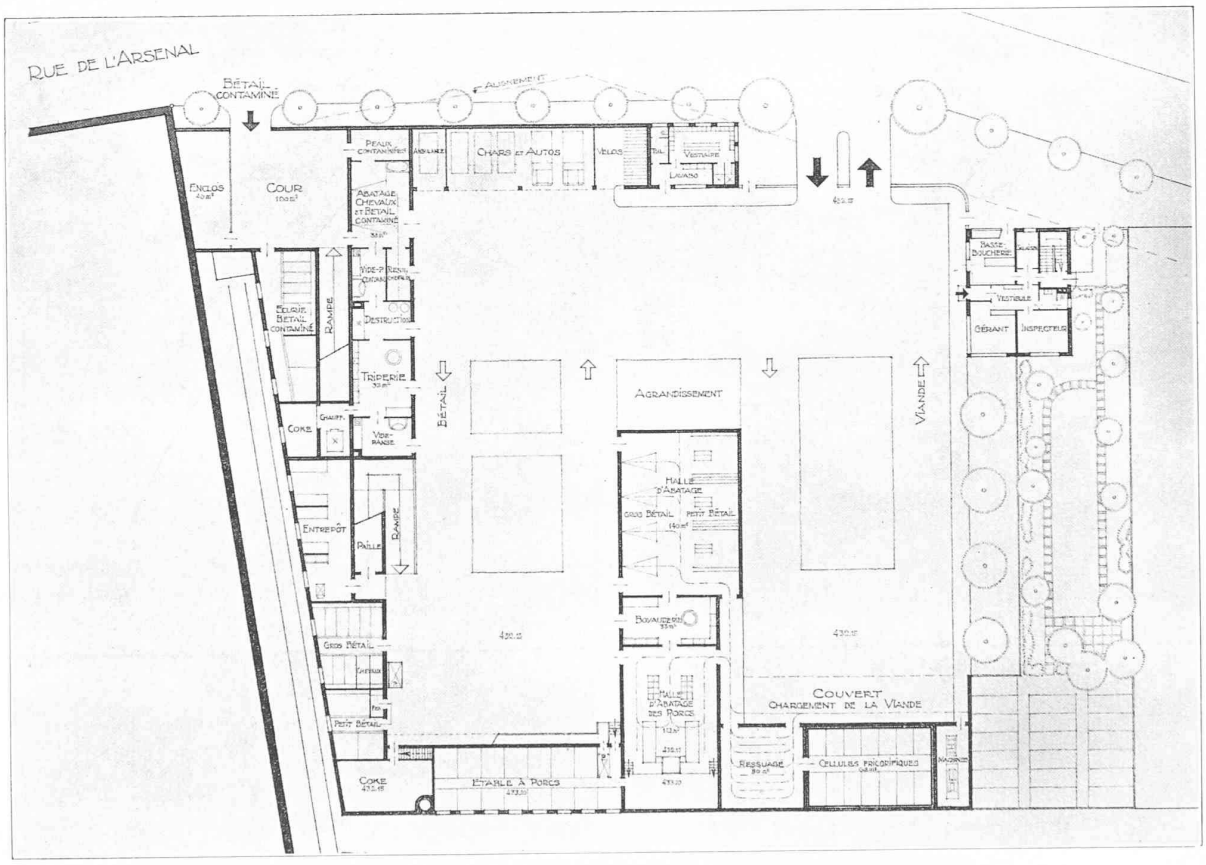

Simplification de la détermination des efforts dans le cône

par A. SARRASIN, ingénieur, à Lausanne et Bruxelles.

Dans le *Bulletin technique* du 16 septembre 1933, nous avons donné une détermination des efforts dans le cône. La discussion des équations (4), que nous avons obtenues alors, nous permet, dans certains cas, de simplifier encore beaucoup. En effet, l'on voit que, dès que la différence entre les valeurs $\sqrt{lx_2}$ et $\sqrt{lx_1}$ n'est pas trop petite, lorsque, par exemple, $\sqrt{lx_2} - \sqrt{lx_1} \geqq 4$, l'on peut, avec une approximation suffisante, négliger l'influence de S et de Z sur la section en x_2, ainsi que celle de X et Y sur la section en x_1. Nous déterminons donc les efforts dans la section de contact en x_2, comme si nous avions un cône entier, tandis que, dans la section en x_1, nous ne tenons compte que du désordre causé dans le cône par le remplacement de la pointe par un autre organe.

Dans les équations (4) nous avons alors : C_{3x}, C_{4x}, C_{3y}, C_{4y}, C_{1z}, C_{2z}, C_{1s} et C_{2s} qui sont nuls. Les équations (4) deviennent donc très simplement :

$$C_{1x} = \frac{2\sqrt{3}}{h^3}\left(\frac{L_2}{L_1 L_1' + L_2 L_2'}\right)$$

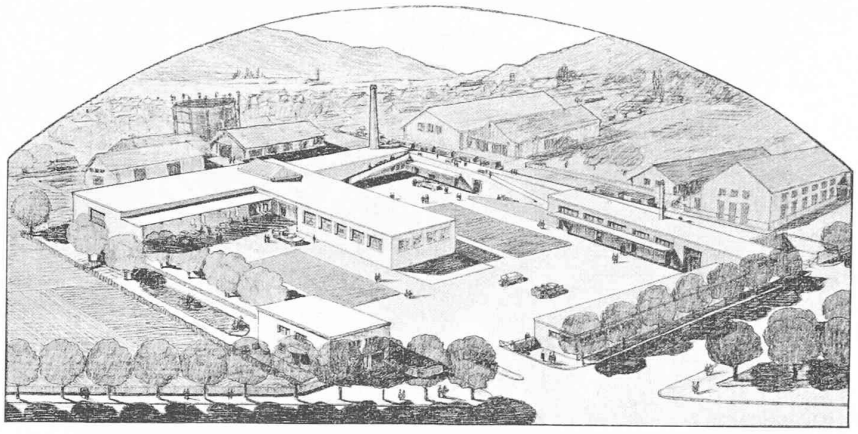

CONCOURS POUR LES ABATTOIRS D'YVERDON

IIe prix : M. *H. Decoppet.*

Jugement du jury :

Projet clair et simple correspondant parfaitement au programme et aux exigences locales. Tous les services sont judicieusement répartis et disposés. La surveillance générale est très facile. Le développement des bâtiments en longueur à la limite du terrain offre des inconvénients d'exploitation.

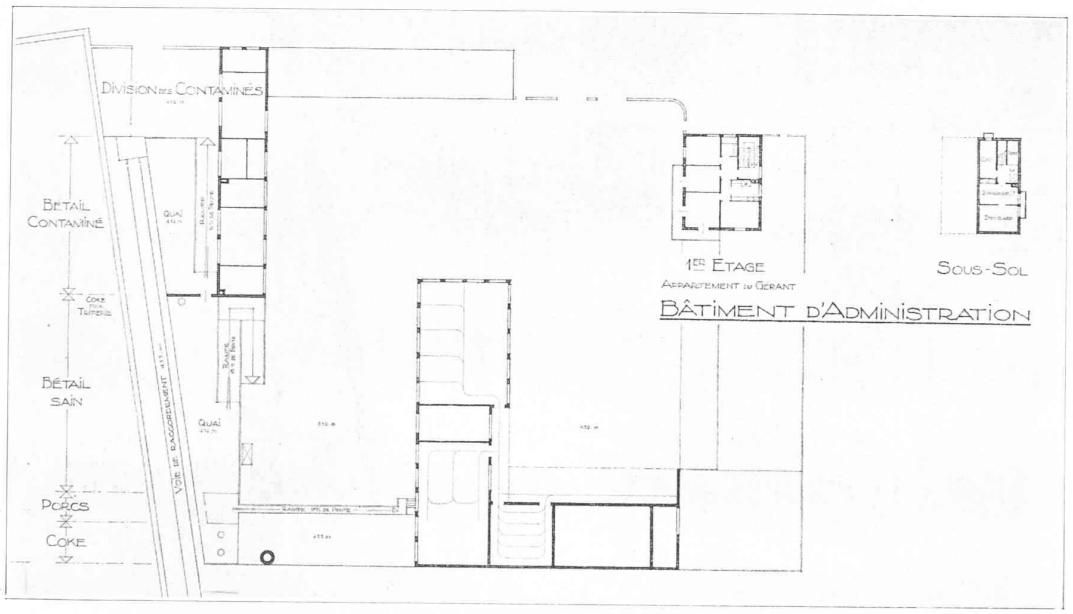

Plan au niveau du quai. — 1 : 800.

$$C_{2x} = -\frac{2\sqrt{3}}{h^3}\left(\frac{L_1}{L_1 L_1' + L_2 L_2'}\right)$$

$$C_{1y} = +\frac{x_2 \cos a}{h^2}\left(\frac{L_1'}{L_1 L_1' + L_2 L_2'}\right)$$

$$C_{2y} = +\frac{x_2 \cos a}{h^2}\left(\frac{L_2'}{L_1 L_1' + L_2 L_2^1}\right)$$

$$C_{3z} = \frac{2\sqrt{3}}{h^3} \cdot \frac{K_4}{K_3 K_3' + K_4 K_4'}$$

$$C_{4z} = -\frac{2\sqrt{3}}{h^2} \cdot \frac{K_3}{K_3 K_3' + K_4 K_4'}$$

$$C_{3s} = -\frac{x_1 \cos a}{h^2} \cdot \frac{K_3'}{K_3 K_3' + K_4 K_4'}$$

$$C_{4s} = -\frac{x_1 \cos a}{h^2} \cdot \frac{K_4'}{K_3 K_3' + K_4 K_4'}.$$

Les équations (3) deviennent alors :

$$C_1 = C_{1x}(X - M_2) + C_{1y}(Y - H_2)$$
$$C_2 = C_{2x}(X - M_2) + C_{2y}(Y - H_2)$$
$$C_3 = C_{3z}(Z - M_1) + C_{3s}(S - H_1)$$
$$C_4 = C_{4z}(Z - M_1) + C_{4s}(S - H_1)$$

Nota. Dans l'article publié le 16 septembre 1933, il faut, dans les cas 3° et 6°, lorsque l'on permute les indices 1 et 2, pour obtenir H_1, en partant de la valeur de H_2, changer en même temps le signe. Cela résulte des hypothèses faites.

D'autre part, il y avait deux erreurs d'impression : dans le cas 3°, la valeur de M_2 doit s'écrire :

$$M_2 = \frac{ph^2}{12 \operatorname{tg}^2 a} - \frac{5 \cos a\, h^2}{12 \operatorname{tg} a} \cdot x_2$$

au lieu de :

$$M_2 = \frac{ph^2}{12 \operatorname{tg}^2 a} - \frac{5 \cos a\, h^2}{12 \operatorname{tg} a} \cdot x^2$$

et dans le cas 4°, la valeur de M_2 devrait s'écrire :

$$M_2 = \frac{g \cos a \,.\, h^2}{24 \sin^2 a}\left(3 - 4 \sin^2 a - \frac{x_1^2}{x_2^2}\right);$$

au lieu de :

$$M_2 = \frac{g \cos a \,.\, h^2}{24 \sin^2 a}\left(3 - 4 \sin^2 a - \frac{x_1^2}{x^2}\right).$$